

**FORMATION CONTINUE**

**POUR  
EN SAVOIR  
PLUS.**

## **Offre de service**

**Parcours civil de formation des enquêteurs et  
enquêteuses de la fonction publique québécoise**

Présentée à

Julie Tessier  
CAI

Responsable du dossier à la Formation continue de l'Université Laval

Alyre Jomphe  
alyre.jomphe.1@ulaval.ca

Date du dépôt de l'offre  
**05. 03. 2026**

Offre valide jusqu'au  
**05. 04. 206**

Service du développement  
professionnel



**UNIVERSITÉ  
LAVAL**

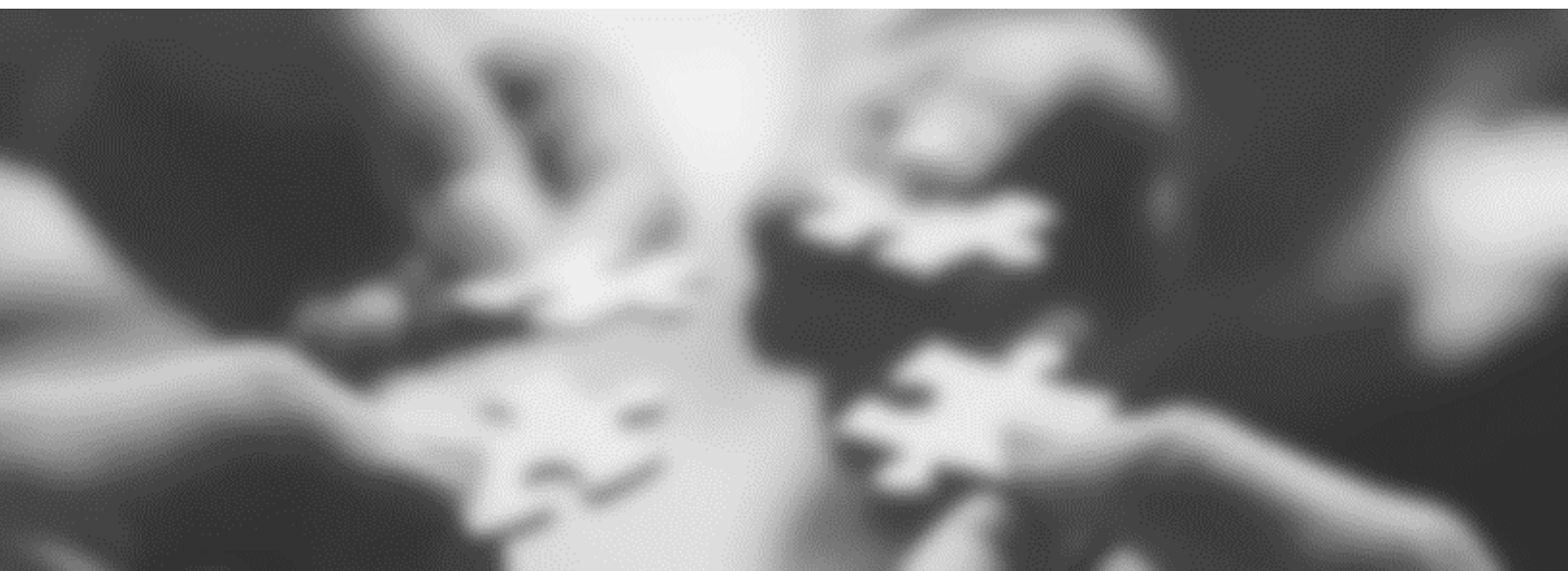
Cette offre vous est présentée avec la collaboration de

Faculté de droit

Service du développement  
professionnel  
Formation continue



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**



# Choisir la formation continue de l'Université Laval

La Formation continue (FC), de concert avec les diverses facultés de l'Université Laval, actualise, développe et diversifie les connaissances et les compétences des individus tout au long de leur vie.

Depuis plus de vingt-cinq ans, la FC se démarque dans le domaine de la formation continue par la conception de programmes originaux et une approche pédagogique adaptée à des adultes en emploi. À la FC, l'approche préconisée est expérientielle. En ce sens, le milieu de pratique devient, à travers les concepts à l'étude, le pivot des réflexions et le lieu du développement des compétences des participants. Une telle approche invite les participants à être les principaux acteurs de leur développement en interagissant avec des collègues et en transférant leurs apprentissages dans le cadre de leur fonction. Des formules pédagogiques actives favorisent les débats et les questionnements qui ouvrent sur de nouvelles pratiques professionnelles.

Choisir la FC de l'Université Laval, c'est aussi choisir une université de classe mondiale, active dans tous les domaines du savoir, audacieuse et source de progrès, sur le terrain depuis 350 ans.

Le leadership de la FC s'exerce dans une diversité de projets réalisés par des équipes de projet agiles et multidisciplinaires dont l'objectif est de répondre aux besoins du client avec des formules souples.



## DÉMARCHE DE FORMATION PROPOSÉE

### APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Pour ce type de formation, nous recommandons une approche pédagogique basée sur un juste équilibre entre les éléments conceptuels et les applications pratiques (outils de gestion, réflexion personnelle et plénière) variables selon la formation. Cette approche pédagogique favorise le développement des habiletés et permet aux participants d'aborder avec confiance le transfert des apprentissages dans l'exercice de leur fonction. Les participants recevront également un cahier pédagogique et des outils didactiques qui leur permettront de suivre pendant la formation et qui serviront d'outils de référence par la suite.

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Le Parcours civil de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ayant une mission d'enquête. Il a pour objectif de permettre aux enquêteurs de mieux comprendre les cadres législatifs propres à leur mission, de développer les compétences requises pour la réalisation d'enquêtes administratives et pénales, et de demeurer à la fine pointe des enjeux technologiques dans ce domaine.

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET FORMATEURS

Les objectifs spécifiques ainsi que les biographies des formateurs sont détaillés dans la section des plans de formation.



# TERMES & CONDITIONS



## ASSURANCE QUALITÉ

À la suite de chaque activité de formation, la FC mesure la satisfaction des personnes participantes à l'égard du contenu, des stratégies pédagogiques utilisées et de la progression du sentiment de compétence chez les apprenants et apprenantes. Les personnes participantes seront invitées à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne après la formation. La FC transmettra les résultats des évaluations à la personne désignée de votre organisation.



## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Université Laval conserve la propriété intellectuelle sur le matériel utilisé dans le cadre de cette formation. Le matériel et les informations contenues dans la formation peuvent être utilisés seulement à des fins de formation par les personnes participantes. Toute autre utilisation est strictement interdite. Pour fins de précision, la modification, l'enregistrement, le téléchargement, la publication, la reproduction sur un autre site, la diffusion sur Internet ou l'utilisation à des fins publiques ou commerciales du matériel et/ou informations se trouvant sur ce site est strictement prohibée sans l'accord préalable de l'Université Laval.



## ANNULATION OU DEMANDE DE REPORT

Si vous devez annuler ou souhaitez reporter la tenue d'un module de formation dans un délai inférieur à deux semaines de la date fixée, des frais de 2 000 \$ pourront être facturés.

# CALENDRIER DE RÉALISATION & INVESTISSEMENT

## Parcours civil de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise



Période de diffusion des formations :  
> Calendrier à fixer



Mode de diffusion : Asynchrone et présentiel  
Technologie : La portion asynchrone des formations sera offerte par le biais de la plateforme Brio Éducation.



Lieu pour la diffusion en présentiel : Québec, locaux de la CAI

### Investissement lié à la formation jusqu'à 20 participants maximum

Thèmes	Durée de la formation	Prix pour le nombre de personnes identifiées par thème	Par participant(e) additionnel(le)
1. Cadre juridique applicable aux enquêtes de l'administration publique québécoise (19 personnes)	16 heures (3 modules) (5 semaines)	11 200 \$	450 \$
2. Preuve et méthodologie des enquêtes administratives et pénales (18 personnes)	16 heures 2 semaines	8 700 \$	350 \$
3. Techniques d'entrevue (16 personnes)	10 heures (2 semaines)	7 030 \$	250 \$
4. Rédaction en matière d'enquêtes administratives et pénales (10 personnes)	13 heures (2 semaines)	6 000 \$	300 \$
5. Témoignage de l'enquêteur devant les tribunaux (17 personnes)	10 heures (2 semaines)	7 800 \$	250 \$
6. Méthode en cyberenquête (10 personnes)	7 heures (1 semaine)	5 000 \$	210 \$
7. Perquisitions (8 personnes)	4 heures (1 semaine)	4 400 \$	200 \$
<del>8. Enquêtes internes</del>	<del>7 heures (1 semaine)</del>	<del>x xxx \$</del>	<del>325 \$</del>
<del>9. Valeur, authenticité et validité des documents gouvernementaux : détecter les faux</del>	<del>6 heures (1 semaine)</del>	<del>x xxx \$</del>	<del>150 \$</del>
10. Arrêt Jarvis : points de consensus, zones d'ombre et impacts sur le travail d'enquête (16 personnes)	7 heures (1 semaine)	5 360 \$	210 \$
<b>Total</b>	<b>≈ 83 heures</b>	<b>55 090 \$</b>	<b>\$</b>

La facturation sera faite selon le nombre réel d'inscriptions à chacun des thèmes

Les frais de déplacement sont en sus (temps de déplacement, transport, hébergement, repas, stationnement) :

- 700 \$ par déplacement

- Estimation : 2 ou 3 déplacements, soit 1 400 \$ ou 2 100 \$

#### CES FRAIS INCLUENT

- > L'échange préalable à la formation afin de mieux comprendre votre contexte et vos attentes;
- > Les honoraires des formateurs pour la compréhension du besoin, l'adaptation mineure et la diffusion des formations;
- > L'accès à l'environnement numérique d'apprentissage Brio Éducation et au matériel didactique numérique pour tous les participants;
- > L'émission d'attestations de participation pour tous les participants répondant aux exigences.

\* Ces formations ne sont pas assujetties aux taxes.



## Accès à l'environnement d'apprentissage numérique Brio Éducation

1.	Un lien d'inscription vous sera fourni. Une fois reçu, vous pourrez partager celui-ci aux employé(e)s visé(e)s par cette formation au sein de votre organisation.
2.	Pour accéder à la formation, chaque employé(e) devra ensuite aller créer et activer son compte. Un courriel détaillé avec une procédure claire leur sera individuellement acheminé (voir modèle – Annexe 1).
3.	Une fois la formation entamée par l'employé(e), il/elle aura 3 mois afin de finaliser sa formation.

Pour une expérience optimale de la plateforme, nous recommandons d'utiliser une version récente (deux ans et postérieure) des navigateurs suivants : **Google Chrome, Apple Safari, Microsoft Edge, Mozilla Firefox**. Veuillez noter que le navigateur Internet Explorer n'est pas supporté par Brio Éducation. Pour tout problème et/ou questionnement, vous êtes invité à communiquer avec le/la responsable de votre dossier à la Formation continue. Si toutefois vous éprouvez des difficultés au niveau technique en lien avec Brio Éducation, n'hésitez pas à les contacter directement en cliquant sur ce lien <https://aide.brioeducation.ca/>

# PLANS DE FORMATION

---

Parcours de formation des enquêteurs et  
enquêteuses de l'administration publique  
québécoise

Service du développement  
professionnel  
Formation continue



UNIVERSITÉ  
LAVAL



## DRT-U022

# Cadre juridique applicable aux enquêtes de l'administration publique Québécoise

## Contexte

Cette formation est une introduction aux grands principes de droit en matière d'enquête administrative et pénale.

À la fin de cette formation, les participants, participantes seront en mesure de :

- Comprendre certaines notions élémentaires en droit.
- Distinguer le cadre juridique applicable aux enquêtes administratives et pénales.
- Appliquer les règles juridiques et les principes déontologiques régissant les enquêtes de la fonction publique.
- Examiner le cheminement et les règles afférentes aux poursuites pénales de la Direction des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

## Clientèle cible

Le parcours civil de formation des enquêteurs de l'Administration publique québécoise s'adresse exclusivement aux employés de l'administration publique québécoise ayant une mission d'enquête.

## Préalables

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

## Durée de la formation :

### Module 1

Introduction : notions élémentaires en droit

Activités préparatoires à distance : entre 1 et 2 heures

### Module 2

Principes juridiques et déontologiques en matière d'enquêtes administratives et pénales

Activités préparatoires à distance : entre 4 et 5 heures

Activités en atelier : 3 ½ heures

### Module 3

Contexte particulier des poursuites pénales du DPCP

Activités préparatoires à distance : entre 4 et 5 heures

Activités en atelier : 3 ½ heures



## **Module 1 : Introduction : notions élémentaires en droit**

### **Objectifs spécifiques :**

- Identifier les différentes sources du droit et leurs interactions;
- Établir des liens entre les dispositions des Chartes et le travail d'enquête;
- Distinguer les types de droit et leur incidence sur le travail d'enquête;
- Reconnaître dans quels types de tribunaux s'inscrit le travail d'enquête de la fonction publique et comment ils se distinguent des tribunaux traditionnels;
- Nommer des principes d'interprétation des lois.

### **Thématiques traitées :**

- Sources du droit applicable aux enquêtes
- Les lois constitutionnelles et quasi-constitutionnelles
- Les principales branches du droit (privé et public)
- Les tribunaux québécois et canadiens
- L'interprétation d'une loi et quelques principes

## **Module 2 - Principes juridiques et déontologiques en matière d'enquêtes administratives et pénales**

### **Objectifs spécifiques :**

- Distinguer les différents sens au mot enquête et distinguer l'enquête de la vérification (inspection);
- Identifier les pouvoirs d'enquête et de vérification dans une loi québécoise;
- Circonscrire la portée de leurs pouvoirs d'enquête, notamment du pouvoir d'assignation;
- Identifier les différentes lois et règlements encadrant la pratique d'enquête;
- Distinguer les différents types d'enquête;
- Saisir l'importance du respect de la vie privée versus l'intérêt sérieux et
- Identifier les normes éthiques et déontologiques applicables aux enquêteurs de la fonction publique et leurs implications, à chacune des étapes d'une enquête; Identifier les bonnes pratiques en matière d'enquête;



### Thématiques traitées :

- Définitions et terminologie
- Types d'enquête
- Pouvoirs d'enquête et d'inspection
- Pouvoir d'assignation
- Lois liées au travail d'enquête
- L'éthique et la déontologie

## Module 3 : Contexte particulier des poursuites pénales du DPCP

### Objectifs spécifiques :

- Définir les concepts de base en matière de poursuite pénale, criminelle et administrative;
- Distinguer les limites pratiques entre les pouvoirs d'inspection de ceux de l'enquête à partir des balises jurisprudentielles;
- Identifier les concepts de base entourant la rédaction d'une ordonnance judiciaire en fonction d'une trame factuelle donnée;
- Reconnaître les composantes d'un mandat de perquisition et être sensibilisé aux enjeux jurisprudentiels liés à sa rédaction et obtention;
- Identifier les éléments constitutifs d'un constat d'infraction et son rapport;
- Rédiger un rapport d'infraction;
- Reconnaître les différents types de preuve obtenus lors d'une enquête et identifier leur valeur probante.
- Identifier les étapes subséquentes à la signification d'un constat d'infraction.

### Thématiques traitées :

- Les concepts juridiques
- L'inspection, l'enquête, Jarvis et la charte
- Les ordonnances judiciaires et leur obtention
- Le mandat de perquisition et ses suites
- Le constat d'infraction et son rapport
- La rédaction d'un rapport d'infraction général
- Les types de preuve en droit pénal
- L'après enquête



## Stratégies pédagogiques

Module 1	Modules 2 et 3		
<b>Activité d'introduction (à distance)</b>	<b>Activités préparatoires à l'atelier (à distance)</b>	<b>Atelier en classe (présentiel ou synchrone)</b>	<b>Transfert des apprentissages (en organisation)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Autodiagnostic</li><li>• Documents interactifs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentations narrées</li><li>• Lectures</li><li>• Exercices préparatoires à l'atelier</li><li>• Autodiagnostic</li><li>• Questionnaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exercices pratiques</li><li>• Mises en situation</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Discussion en équipe</li><li>• Sondages</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>

## Obtention de l'attestation de participation

**Obligations :** complétion du quiz avant la participation à l'atelier et la participation à l'atelier sont requises pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 16 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.



## DRT-U023

# Preuve et méthodologie des enquêtes administratives et pénales

### Contexte

Cette formation présente les règles fondamentales et les bonnes pratiques en matière de preuve, les différents moyens de cueillette de la preuve, de même que les règles relatives au traitement et à la conservation de cette dernière.

À la fin de cette formation, les participants, participantes seront en mesure de :

- Définir le cadre légal propre à l'enquête administrative d'une part et de l'enquête pénale d'autre part, considérant les pouvoirs accordés et les devoirs en découlant.
- Développer des méthodes de travail en enquête caractérisées par la rigueur, l'objectivité et la diligence, de même que la planification.

### Clientèle cible

Le *Parcours de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise* s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ou à toute personne ayant une mission d'enquête.

### Préalables

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

### Durée de la formation

Activités préparatoires à distance : entre 9 et 12 heures  
Activités en atelier : 7 heures



## Étapes de l'enquête, thématiques et objectifs pédagogiques

Étapes de l'enquête	Thématiques	Objectifs pédagogiques
<b>Introduction</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Importance des bonnes pratiques en enquête</li><li>• Cadre normatif applicable</li><li>• Rôle de l'enquêteur et son imputabilité</li><li>• L'enquête distinguée des autres modes d'intervention de l'État</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cerner la responsabilité de l'enquêteur et les conséquences des actions posées dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.</li><li>• Distinguer le rôle de l'enquêteur de celui de l'inspecteur, de l'auditeur et du vérificateur.</li></ul>
<b>1 ► Le traitement de la source du renseignement et analyse primaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les sources de l'enquête selon l'initiative de l'organisme, d'un dénonciateur ou d'un partenaire</li><li>• Mesures préliminaires pour assurer la protection de l'enquête</li><li>• Démarches préalables à l'ouverture de l'enquête dans le respect de la juridiction</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les sources diverses à l'origine d'une enquête.</li><li>• Motiver la curiosité et la créativité de l'enquête quant aux sources possibles de renseignement dans le cadre d'une enquête.</li><li>• Identifier les moyens à mettre en place afin de satisfaire à ses obligations en matière de protection de la confidentialité de l'enquête et des sources.</li></ul>
<b>2 ► Ouverture de l'enquête</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exercice du pouvoir discrétionnaire d'enquêter ou non</li><li>• Documentation de l'ouverture de l'enquête afin d'en assurer la légalité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer les démarches préalables à l'ouverture de l'enquête dans le cadre d'une méthodologie rigoureuse assurant le respect des bonnes pratiques et du cadre légal d'une enquête.</li></ul>
<b>3 ► Planification de l'enquête</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Distinction entre enquête administrative et enquête pénale</li><li>• Protection des droits fondamentaux</li><li>• Exercice des pouvoirs de commissaire enquêteur</li><li>• Enquête administrative et pénale : échange d'information (Jarvis)</li><li>• Fardeau de la preuve selon les manquements administratifs ou infractions pénales</li><li>• Éléments constitutifs du manquement ou de l'infraction</li><li>• Stratégie de l'enquête</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir le cadre légal propre à l'enquête administrative et à l'enquête pénale.</li><li>• Développer des réflexes méthodologiques en enquête visant à savoir quoi, comment, pourquoi et quand faire ses démarches d'enquête.</li></ul>



	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bonnes pratiques en matière de planification des activités d'enquête</li></ul>	
<b>4 ► Réalisation des démarches d'enquête</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Outils méthodologiques pendant le déroulement de l'enquête (Registre des démarches d'enquête, outil de prise de notes)</li><li>• Exercice des pouvoirs d'enquête permettant de recueillir la preuve</li><li>• Exercice des pouvoirs d'enquête : interagir avec l'avocat du témoin</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développer des réflexes méthodologiques en enquête visant à savoir quoi, comment, pourquoi, quand et où faire ses démarches d'enquête.</li><li>• Déterminer le cadre légal applicable à la cueillette de preuve par demande de renseignement ou par entrevue ou interrogatoire.</li></ul>
<b>5 ► Analyse de la preuve</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Traitement de la preuve : consignation et conservation de la preuve en enquête administrative et en enquête pénale</li><li>• Analyse de la preuve : analyse, appréciation de la crédibilité des témoins et des éléments de preuve, la recherche de la vérité et la vision tunnel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir le cadre légal propre à l'enquête administrative et de l'enquête pénale concernant le traitement de la preuve.</li><li>• Décrire le cadre légal relatif au traitement de la preuve.</li></ul>
<b>6 ► Rédaction du rapport d'enquête</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'objet, la forme, le contenu du rapport d'enquête</li><li>• Le rapport d'infraction générale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Décrire le contenu du rapport d'enquête.</li></ul>
<b>7 ► Conclusion de l'enquête</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d'enquête</li><li>• Base de la crédibilité de l'enquêteur</li><li>• Règle de preuve en enquête administrative et pénale</li><li>•</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déterminer les démarches liées à la conclusion de l'enquête.</li><li>• Décrire le cadre légal relatif à la communication et à la divulgation de la preuve.</li></ul>
<b>8 ► Recours</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recours prévus à la loi</li><li>• Rôle et responsabilités du procureur</li><li>• Rôle et responsabilités de l'enquêteur pendant le processus administratif ou judiciaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définir le cadre légal propre à l'enquête administrative et à l'enquête pénale concernant la production de la preuve dans un contexte judiciaire.</li><li>• Cerner le rôle et la responsabilité de l'enquêteur dans le cadre du processus judiciaire suivant l'enquête.</li></ul>



## Stratégies pédagogiques

Activités préparatoires à l'atelier (à distance)	Atelier en classe (présentiel ou synchrone)	Transfert des apprentissages (en organisation)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentations narrées et vidéos</li><li>• Entrevues avec experts</li><li>• Témoignages</li><li>• Cas fleuve</li><li>• Exercices préparatoires à l'atelier</li><li>• Questionnaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Exercices pratiques</li><li>• Mises en situation</li><li>• Cas fleuve</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Discussion en équipe</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>

## Formateurs



### Nathaly Marcoux, vice-présidente à la surveillance des marchés publics

Nathaly Marcoux a été nommée vice-présidente à la surveillance de l'Autorité des marchés publics en avril 2019. Depuis son entrée en fonction, elle participe à la mise en œuvre de l'importante mission de surveillance des marchés publics de l'AMP. Elle a sous sa gouverne les équipes de l'admissibilité, du soutien juridique, du traitement des plaintes, du renseignement, ainsi que des vérifications et des enquêtes. Après plus de deux ans d'existence, l'approche de surveillance de l'AMP a déjà fait ses marques, démontrant au passage la pertinence des actions de l'organisation.

Avocate de formation, madame Marcoux travaille au sein d'organismes étatiques qui ont pour mission la protection du public et la lutte aux pratiques frauduleuses envers l'État depuis de nombreuses années. Elle a notamment occupé, de 2014 à 2019, le poste de vice-présidente aux enquêtes à la Régie du bâtiment du Québec. Elle a également été successivement chef du Contentieux de Québec puis de Montréal, avant de devenir directrice des enquêtes de manipulation de marchés et de délits d'initiés à l'Autorité des marchés financiers. De 1995 à 2007, elle a aussi travaillé en pratique privée à titre d'avocate et d'associée dans deux firmes de renom, Flynn Rivard et McCarthy Tétrault.

Madame Marcoux agit également à titre de formatrice dans le cadre du programme de formation des enquêteurs de l'État de l'Université Laval. De plus, elle a aussi été professeure à l'École du Barreau.



### Éric Bernatchez, avocat

Me Éric Bernatchez est actuellement directeur du contentieux de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Membre du Barreau depuis plus de 30 ans, en tant qu'avocat, il a eu l'opportunité de pratiquer en droit civil, en droit criminel et pénal, ainsi qu'en droit administratif tant en cabinet privé qu'en contentieux institutionnel (Desjardins, groupe d'assurances générales et La Capitale, assurances générales) et gouvernemental (Justice Canada, Autorité des marchés financiers et Revenu Québec).

Tout au long de sa pratique, il a eu à travailler en étroite relation avec différentes équipes d'enquêteurs et d'inspecteurs qui oeuvrent au sein de la fonction publique, particulièrement celles de l'Autorité des marchés financiers, de l'Unité permanente anti-corruption et celles de Revenu Québec.

Durant ses années à Revenu Québec, il a contribué à mettre à jour et diffuser les différentes formations juridiques dispensées aux équipes d'enquêtes et d'inspections. Il agissait également à titre de conseiller auprès des directions de l'inspection et des enquêtes.

## Obtention de l'attestation de participation

**Obligations :** complétion du quiz avant la participation à l'atelier et la participation à l'atelier sont requises pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 16 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.



## DRT-U024 Techniques d'entrevue

### Contexte

De la planification à la prise de déclaration, en passant par la psychologie de l'entrevue, cette formation présente des techniques et offre des conseils judicieux permettant d'optimiser les entrevues en cours d'enquête.

### Clientèle cible

Le *Parcours de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise* s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ou à toute personne ayant une mission d'enquête.

### Préalables

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

### Durée de la formation

Activités préparatoires à distance : entre 3 et 4 heures  
Activités en atelier : 7 heures

### Objectifs généraux

À la fin de cette formation, les participants, participantes seront en mesure de préparer et conduire une entrevue.

### Objectifs spécifiques et thématiques traitées

Objectifs spécifiques	Thématiques traitées
Planifier et produire un plan d'entrevue	<ul style="list-style-type: none"><li>• Plan d'entrevue</li><li>• Chemin juridique</li></ul>
Distinguer l'entrevue de l'interrogatoire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entrevue</li><li>• Interrogatoire</li><li>• Environnement physique</li><li>• Stratégies</li></ul>



<b>Cerner la dynamique relationnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Types de profils d'écoute</li><li>• Identification du profil dominant</li><li>• Profil de l'interlocuteur</li></ul>
<b>Sélectionner des questions pour une entrevue efficace en fonction de l'objectif visé</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Type de questions</li><li>• Choix des questions</li><li>• Établir la relation, créer un lien de confiance</li></ul>
<b>Observer les indices de véracité cognitive visuels et sonores</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Synergologie</li><li>• Indices de véracité cognitive</li></ul>
<b>Décrire les différentes techniques d'entrevue</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Techniques Reid, Peace, Columbo et autres</li></ul>
<b>Discerner les informations pour la prise de notes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Document et outils de prise de notes</li><li>• Outil VEDI : visualiser, écouter, dire, inscrire</li><li>• Procédures organisationnelles</li></ul>
<b>Colliger d'une façon juridique les informations recueillies</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Types de déclaration (verbale, écrite, écrite et signée, assermentée, vidéo, de type KGB)</li><li>• Prise de notes avec déclaration ou sans déclaration</li><li>• Parjure et entrave à la justice</li></ul>

## Stratégies pédagogiques

<b>Activités préparatoires à l'atelier (à distance)</b>	<b>Atelier en classe (présentiel ou synchrone)</b>	<b>Transfert des apprentissages (en organisation)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentations narrées et vidéos</li><li>• Cas fleuve</li><li>• Exercices préparatoires à l'atelier</li><li>• Questionnaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mises en situation</li><li>• Observation des pairs</li><li>• Exercices pratiques</li><li>• Cas fleuve</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Discussion en équipe</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>



## Formateur



Roger Ferland

Sergent-détective à la retraite du Service de police de la ville de Québec après 35 ans comme policier au sein de diverses unités d'enquête depuis 1984. Déclaré témoin expert par les tribunaux provinciaux et fédéraux, en matière de procédures, d'interprétation du langage codée, et des façons de faire.

Maintenant enseignant dans le programme Techniques policières du Collège Garneau et formateur à la faculté de droit à l'Université Laval. Il agit également comme analyste lors d'évènements policiers avec certains médias.

## Obtention de l'attestation de participation

**Obligations :** complétion du quiz avant la participation à l'atelier et la participation à l'atelier sont requises pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 10 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.



## DRT-U025

# Rédaction en matière d'enquêtes administratives et pénales

### Contexte

La qualité des divers documents rédigés par la personne enquêtrice peut avoir un fort impact sur la légitimité voire la légalité de l'enquête. C'est pourquoi cette formation s'attarde non seulement aux méthodes rédactionnelles de la personne enquêtrice, mais aussi à ses capacités d'objectivité, de clarté et de concision. Pour ce faire, des techniques et des conseils pratiques seront présentés pour chaque type de document, que cela soit sur la forme ou sur le choix des mots, afin de faciliter le travail de rédaction.

### Clientèle cible

Le *Parcours de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise* s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ou à toute personne ayant une mission d'enquête.

### Préalables

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

### Durée de la formation

Activités préparatoires à distance : entre 9 et 12 heures

Activités en atelier : 3 ½ heures

### Objectifs généraux

À la fin de cette formation, les participants, participantes seront en mesure de rédiger les documents liés à l'enquête conformément aux meilleures pratiques tout en décrivant les impacts de leur qualité sur la légitimité et la légalité de l'enquête.



## Objectifs spécifiques et thématiques traitées

Objectifs spécifiques	Thématiques traitées
Décrire les conséquences d'un défaut dans les pratiques de rédaction de la personne enquêtrice	<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsabilité de la personne enquêtrice</li><li>• Conséquences d'un défaut pour chaque type de document</li><li>• Impact de la rédaction sur la légitimité et la légalité de l'enquête</li></ul>
Développer des méthodes et réflexes rédactionnels conformes aux meilleures pratiques en enquête selon chaque type de document	<ul style="list-style-type: none"><li>• Documents de travail : plan d'enquête, registre des demandes, notes internes</li><li>• Documentation de l'enquête : documents de l'enquête, notes de la personne enquêtrice, outil de consignation de la preuve</li><li>• Rapport d'enquête : exposé de la preuve, traitement de la preuve</li><li>• Qualités intrinsèques d'une rédaction efficace et efficiente : objectivité, neutralité, rigueur, concision, clarté</li></ul>
Rédiger lisiblement les documents de l'enquête	<ul style="list-style-type: none"><li>• Technique d'objectivité, de clarté et de concision</li><li>• Conseils de présentation</li><li>• Outils d'aide à la rédaction</li></ul>

## Stratégies pédagogiques

Activités préparatoires à l'atelier (à distance)	Atelier en classe (présentiel ou synchrone)	Transfert des apprentissages (en organisation)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentations narrées et vidéos</li><li>• Cas fleuve</li><li>• Exercices préparatoires à l'atelier</li><li>• Questionnaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mises en situation</li><li>• Observation des pairs</li><li>• Exercices pratiques</li><li>• Cas fleuve</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Discussion en équipe</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>



## Formateurs



### Nathaly Marcoux, vice-présidente à la surveillance des marchés publics

Nathaly Marcoux a été nommée vice-présidente à la surveillance de l'Autorité des marchés publics en avril 2019. Depuis son entrée en fonction, elle participe à la mise en œuvre de l'importante mission de surveillance des marchés publics de l'AMP. Elle a sous sa gouverne les équipes de l'admissibilité, du soutien juridique, du traitement des plaintes, du renseignement, ainsi que des vérifications et des enquêtes. Après plus de deux ans d'existence, l'approche de surveillance de l'AMP a déjà fait ses marques, démontrant au passage la pertinence des actions de l'organisation.

Avocate de formation, madame Marcoux travaille au sein d'organismes étatiques qui ont pour mission la protection du public et la lutte aux pratiques frauduleuses envers l'État depuis de nombreuses années. Elle a notamment occupé, de 2014 à 2019, le poste de vice-présidente aux enquêtes à la Régie du bâtiment du Québec. Elle a également été successivement chef du Contentieux de Québec puis de Montréal, avant de devenir directrice des enquêtes de manipulation de marchés et de délits d'initiés à l'Autorité des marchés financiers. De 1995 à 2007, elle a aussi travaillé en pratique privée à titre d'avocate et d'associée dans deux firmes de renom, Flynn Rivard et McCarthy Tétrault.

Madame Marcoux agit également à titre de formatrice dans le cadre du programme de formation des enquêteurs de l'État de l'Université Laval. De plus, elle a aussi été professeure à l'École du Barreau.



### Éric Bernatchez, avocat

Me Éric Bernatchez est actuellement directeur du contentieux de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

Membre du Barreau depuis plus de 30 ans, en tant qu'avocat, il a eu l'opportunité de pratiquer en droit civil, en droit criminel et pénal, ainsi qu'en droit administratif tant en cabinet privé qu'en contentieux institutionnel (Desjardins, groupe d'assurances générales et La Capitale, assurances générales) et gouvernemental (Justice Canada, Autorité des marchés financiers et Revenu Québec).

Tout au long de sa pratique, il a eu à travailler en étroite relation avec différentes équipes d'enquêteurs et d'inspecteurs qui oeuvrent au sein de la fonction publique, particulièrement celles de l'Autorité des marchés financiers, de l'Unité permanente anti-corruption et celles de Revenu Québec.



Durant ses années à Revenu Québec, il a contribué à mettre à jour et diffuser les différentes formations juridiques dispensées aux équipes d'enquêtes et d'inspections. Il agissait également à titre de conseiller auprès des directions de l'inspection et des enquêtes.



### Catherine Lemay

Titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en traduction de l'Université Laval, ainsi que d'un certificat en création littéraire, Catherine Lemay offre depuis 2017 ses services à divers acteurs du milieu de l'édition (traduction, révision comparative, révision linguistique, correction d'épreuves, conseils éditoriaux). Elle enseigne également la traduction (générale et littéraire) à l'Université Laval depuis 2016.

## Obtention de l'attestation de participation

**Obligations :** complétion du quiz avant la participation à l'atelier et la participation à l'atelier sont requises pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 10 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.



# DRT-U026

## Témoignage de l'enquêteur devant les tribunaux

### Contexte

Cette formation se veut résolument pratique et souhaite se rapprocher le plus possible de la réalité d'un témoignage au tribunal. Pour ce faire, diverses simulations s'appuyant sur des situations réelles sont mises en scène avec salle de cour, juge, avocat, boîte de témoin, et, enquêteur à titre de témoin.

### Clientèle cible

Le *Parcours de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise* s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ou à toute personne ayant une mission d'enquête.

### Préalables

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

### Durée de la formation

Activités préparatoires à distance : entre 3 et 4 heures

Activités en atelier : 7 heures

### Objectifs généraux

À la fin de cette formation, les participants, participantes seront en mesure de :

- Préparer leur dossier en vue du témoignage
- Témoigner devant un tribunal

### Objectifs spécifiques et thématiques traitées

Objectifs spécifiques	Thématiques traitées
Décrire les éléments spécifiques liés à une affaire-type devant un tribunal	<ul style="list-style-type: none"><li>• Environnement physique du tribunal</li><li>• Rôles et responsabilités des acteurs</li><li>• Décorum, vocabulaire et attitudes à privilégier</li></ul>
Expliquer la règle de l'exclusion des témoins et de ses conséquences	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règle de l'exclusion des témoins</li><li>• Conséquences de l'exclusion</li></ul>
Préparer un dossier en vue d'un témoignage devant le tribunal	<ul style="list-style-type: none"><li>• Récit de l'enquête (qui, quoi, quand, où, etc.)</li><li>• Pouvoirs et obligations</li><li>• Structure d'un dossier</li><li>• Éléments de preuve</li></ul>



<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentations narrées et vidéos</li><li>• Cas fleuve</li><li>• Exercices préparatoires à l'atelier : préparation d'un dossier d'enquête</li><li>• Questionnaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mises en situation</li><li>• Observation des pairs</li><li>• Exercices pratiques</li><li>• Cas fleuve</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Discussion en équipe</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>
---	---	---

## Formateurs



**Gaétan Ménard, avocat**

Avocat depuis 1991, Gaétan Ménard a été associé dans un bureau de pratique privée. Il est maintenant professeur de droit au Cégep Garneau et coordonne le programme de Techniques policières. Il est également l'auteur de l'ouvrage intitulé Code de la sécurité routière analytique. Il a enseigné à l'École du Barreau et à l'École nationale de police. Il est formateur et conférencier.



**Hugo Blanchet, avocat**

Diplômé de la faculté de droit de l'Université Laval en 2013, Me Hugo Blanchette a pratiqué pendant près d'une dizaine d'années le métier d'avocat de la défense au sein d'un cabinet privé. Il a plaidé au quotidien dans les domaines du droit criminel, pénal et carcéral devant différents tribunaux de première instance et d'appel. Il est aujourd'hui professeur de droit au Cégep Garneau dans le programme de Techniques policières. Il enseigne notamment le cours de Communication d'une preuve d'infractions pénales qui apprend aux futurs policiers tous les rouages du témoignage devant les tribunaux.



## Obtention de l'attestation de participation

**Obligation :** la participation à l'atelier est requise pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 10 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participantes et les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.



## DRT-U027 Méthode en cyberenquête

### Contexte

Les nouvelles technologies de l'information ont pris une importance capitale dans les enquêtes. En effet, de nos jours, les technologies font partie intégrante du coffre à outils de l'enquêteur, enquêtrice, par le biais des différentes techniques et stratégies utilisées dans un contexte d'enquête.

Dans un premier temps, cette formation se penche sur l'importance d'Internet dans les enquêtes ainsi que sur l'utilisation de divers objets de recherche pertinents. Puis, lors de l'atelier, les participants pourront tester et appliquer quelques pistes d'enquête et expérimenter des techniques et stratégies de recherche.

### Clientèle cible

Le *Parcours de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise* s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ou à toute personne ayant une mission d'enquête.

### Préalables

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

### Durée de la formation

Activités préparatoires à distance : entre 3 et 5 heures

Activités en atelier : 3 ½ heures

### Objectifs généraux

Au terme de cette formation, le participant, la participante sera en mesure d'appliquer des méthodes et techniques de cyberenquête.

### Objectifs spécifiques et thématiques traitées

Objectifs spécifiques	Thématiques traitées
Examiner l'importance d'Internet dans les enquêtes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pertinence de l'utilisation des technologies de l'information</li></ul>
Reconnaître les objets de recherche pertinents sur Internet	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes des cyberenquêtes</li><li>• Objets de recherche</li></ul>



<b>Décrire le fonctionnement du réseau Internet et en expliquer les principaux concepts dans un contexte d'enquête</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Architecture du réseau Internet</li><li>• Fournisseurs d'accès</li><li>• Système de nom de domaine</li></ul>
<b>Discriminer les techniques de recherche et de conservation en l'appliquant à une enquête fictive</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Préservation des éléments pertinents dans un contexte de cyberenquête</li><li>• Bonnes pratiques</li></ul>
<b>Construire des requêtes sur un moteur de recherche qui sont efficaces et utiles dans un contexte d'enquête</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Moteurs de recherche</li><li>• Fonctionnement des moteurs de recherches</li><li>• Limites associées aux moteurs de recherche</li><li>• Formulation des demandes</li></ul>

## Stratégies pédagogiques

<b>Activités préparatoires à l'atelier (à distance)</b>	<b>Atelier en classe (présentiel ou synchrone)</b>	<b>Transfert des apprentissages (en organisation)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentations narrées et vidéos</li><li>• Étude de cas</li><li>• Exercices préparatoires à l'atelier</li><li>• Questionnaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mises en situation</li><li>• Exercices pratiques</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Discussion en équipe</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>

## Formateur



**Francis Fortin, Ph.D. Criminologie**

Francis Fortin est professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal et chercheur au Centre International de Criminologie Comparée (CICC). Auparavant, il a œuvré à la Sûreté du Québec, entre autres à titre d'analyste en renseignement criminel et de chef d'équipe en cybersurveillance. Ses travaux de recherche portent sur le cybercrime, le renseignement, le forage de données (data mining) et l'analyse forensique. En plus d'avoir rédigé plusieurs articles scientifiques et des chapitres de livre, il est auteur de 4 livres qui abordent les enjeux en lien avec les auteurs d'infractions sur Internet. Il a obtenu 3 prix d'excellence en enseignement et agit régulièrement à titre d'expert tant dans des comités gouvernementaux que dans les médias.



## Obtention de l'attestation de participation

**Obligations :** complétion du quiz avant la participation à l'atelier et la participation à l'atelier sont requises pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 7 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.



## DRT-U028 Perquisitions

### Contexte

Pour effectuer une perquisition dans le cadre d'une enquête, la personne enquêtrice doit nécessairement avoir en tête quelques considérations non seulement pratiques mais aussi juridiques avant de se lancer dans ce type d'intervention. Cette formation propose donc un aperçu du cadre légal dans lequel s'exerce la perquisition, des étapes de la perquisition et ce qui s'en suit, de même que l'évaluation de l'admissibilité des éléments de preuve recueillis.

### Clientèle cible

Le *Parcours de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise* s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ou à toute personne ayant une mission d'enquête.

### Préalables

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

### Durée de la formation

Activités préparatoires à distance : entre 2 et 3 heures

Activités en atelier : 1 ½ heure

### Objectifs généraux

À la fin de cette formation, les participants, participantes seront en mesure d'expliquer les considérations juridiques et pratiques liées à une perquisition.

### Objectifs spécifiques et thématiques traitées

Objectifs spécifiques	Thématiques traitées
Distinguer la perquisition de la saisie et de la fouille	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définitions de perquisition, saisie et fouille</li></ul>
Cerner le cadre légal dans lequel s'exerce la perquisition	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sources du droit</li><li>• Protection de la vie privée</li></ul>
Discuter des différentes considérations pratiques liées à une perquisition	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pourquoi faire une perquisition</li><li>• Les particularités de la perquisition informatique</li><li>• Exception à la nécessité d'un mandat</li><li>• Avancement de l'enquête et qualité de la preuve</li><li>• La gestion de l'enquête post-perquisition</li></ul>



<b>Expliquer les différents éléments à considérer concernant les preuves recherchées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Éléments de preuve recherchés</li><li>• Admissibilité de la preuve</li><li>• Authentification</li><li>• Preuve en possession de l'accusé.e</li><li>• Privilèges du litige et du secret professionnel</li><li>• Infraction de responsabilité stricte</li><li>• Gradation des normes de preuve</li><li>• Ordonnances de communication</li></ul>
--	---

## Stratégies pédagogiques

Activités préparatoires à l'atelier (à distance)	Atelier en classe (présentiel ou synchrone)	Transfert des apprentissages (en organisation)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentations narrées</li><li>• Entrevues</li><li>• Mises en situation</li><li>• Documents</li><li>• Questionnaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Discussions</li><li>• Exemples et contre-exemples</li><li>• Exercices pratiques</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>

## Formateur



### François Lanthier, avocat

**Me François Lanthier** s'est joint à l'Autorité des marchés financiers à titre de directeur du contentieux de Montréal en 2016, puis a été nommé directeur principal des enquêtes en 2018.

Diplômé en droit de l'Université de Montréal (1991) et admis au Barreau en 1992, il a œuvré pendant toute sa carrière dans le domaine des poursuites pénales. Il a d'abord été procureur au Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), où il s'occupait notamment d'évasion fiscale et de faillites frauduleuses. En 2012, il a joint le Bureau de la grande criminalité et des affaires spéciales du Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec (DPCP), où il traitait d'affaires de recyclage des produits de la criminalité et de fraude.



## Obtention de l'attestation de participation

**Obligations :** complétion du quiz avant la participation à l'atelier et la participation à l'atelier sont requises pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 4 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.



## DRT-U029 Enquêtes internes

### Contexte

Dans le cadre de cette formation, nous nous pencherons sur un type d'enquête bien spécifique : les enquêtes internes en milieu de travail. Qu'il s'agisse d'une enquête à la suite d'allégations d'harcèlement psychologique, à une situation de fraude ou de vol de temps, les enquêteurs et enquêtrices qui mènent des enquêtes internes sont assujettis à des règles particulières et propres au droit du travail.

Cette formation permet d'acquérir des connaissances et compétences propres aux enquêtes en milieu de travail vous permettant de mener des enquêtes rigoureuses et conformes aux exigences légales et aux meilleures pratiques.

### Clientèle cible

Le *Parcours de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise* s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ou à toute personne ayant une mission d'enquête.

### Préalables

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

### Durée de la formation

Activités préparatoires à distance : entre 3 et 5 heures

Activités en atelier : 3 ½ heures

### Objectifs généraux

Au terme de cette formation, le participant, la participante sera en mesure de :

- Décrire les paramètres juridiques propres à la tenue d'enquêtes internes menées dans le cadre des relations de travail;
- Choisir l'outil d'enquête approprié selon le contexte;
- Mener une enquête en milieu de travail qui respecte le cadre légal applicable et les bonnes pratiques en la matière.



## Objectifs spécifiques et thématiques traitées

Objectifs spécifiques	Thématiques traitées
Dégager une vue d'ensemble du processus d'enquête interne	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cadre juridique spécifique aux enquêtes internes</li><li>• Différentes étapes du processus de l'enquête interne</li><li>• Particularités des enquêtes internes</li></ul>
Définir les obligations des parties en présence	<ul style="list-style-type: none"><li>• Obligation de collaborer à l'enquête</li><li>• Droit des parties (personne dont la conduite est mise en cause, témoins, plaignant)</li><li>• Les principes d'équité procédurale</li></ul>
Planifier une enquête interne	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le mandat</li><li>• Le mandant</li><li>• Identifier les allégations ou comportements à enquêter</li><li>• Décider des mesures provisoires</li></ul>
Déterminer les moyens de preuve appropriés aux enquêtes internes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Type et moyens de preuve</li><li>• Cadre juridique spécifique aux moyens de preuve</li></ul>
Discuter des éléments spécifiques aux entrevues dans le cadre d'enquêtes internes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sélection des témoins</li><li>• Lieu de l'entrevue</li><li>• Prise de note vs enregistrement</li><li>• Cas particuliers : Témoin en absence invalidité, maternité ou autre</li><li>• Confidentialité</li></ul>
Utiliser une démarche permettant de tirer des conclusions factuellement et juridiquement valables	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tirer des conclusions factuelles et globales</li><li>• Fardeau de preuve applicable aux enquêtes internes</li><li>• Facteurs de crédibilité</li></ul>
Communiquer les conclusions de l'enquête interne	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rédiger un rapport d'enquête : conseils et erreurs à éviter</li><li>• Communiquer les conclusions aux parties prenantes</li></ul>



## Stratégies pédagogiques

Activités préparatoires à l'atelier (à distance)	Atelier en classe (présentiel ou synchrone)	Transfert des apprentissages (en organisation)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentations narrées et vidéos</li><li>• Étude de cas</li><li>• Exercices préparatoires à l'atelier</li><li>• Questionnaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mises en situation</li><li>• Exercices pratiques</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Discussion en équipe</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>

## Formatrices



Anaïs Lacroix

Associée, avocate-enquêtrice et médiatrice | Latitude

Me Lacroix est associée et fondatrice de Latitude, une firme spécialisée dans la prévention et la résolution des conflits, du harcèlement, de la discrimination et de la violence en organisation. Me Lacroix agit exclusivement à titre de tiers neutre, en tant qu'enquêtrice principale et dans un rôle d'accompagnement et de conseil stratégique.

Elle intervient dans de grandes organisations des secteurs public et privé, tant en milieu syndiqué et non syndiqué. Elle œuvre avec des organisations de juridiction provinciale et fédérale partout au Canada. Me Lacroix se spécialise dans les dossiers complexes ayant une composante publique ou politique, ainsi que dans les dossiers impliquant des membres de la direction et de l'exécutif syndical.



Alina-Mona Pase

Me Alina-Mona Pase est Directrice des services professionnels chez Latitude. Dans ce rôle, elle supervise les dossiers d'enquête en matière de harcèlement, de violence et de discrimination menés par la firme. Son objectif est d'assurer la conformité juridique et procédurale en offrant un accompagnement soutenu aux enquêtes et en révisant les rapports d'enquête. Elle mène également des enquêtes dans les cas de dossiers complexes ou sensibles, forme les enquêteurs du réseau public et privé

sur les bonnes pratiques et les obligations légales liées au harcèlement, à la violence et à la discrimination. Enfin, elle contribue à élaborer des politiques, des procédures et des outils de travail



sur le sujet. Avant de rejoindre Latitude, Me Pase a occupé le titre d'avocate au sein de l'équipe de droit du travail et de l'emploi de la seule banque syndiquée du Canada à l'époque. Elle a également occupé les postes de première chef relations de travail et d'avocate au sein du département du droit du travail et de l'emploi d'une importante société d'État fédérale. À ce titre, elle a assuré la liaison entre l'employeur et divers enquêteurs externes, veillant à ce que les mandats d'enquête sur le harcèlement, la violence et la discrimination soient traités rapidement, de manière appropriée et efficace. Me Pase détient également un baccalauréat ès arts (avec distinction) avec une spécialité en études françaises et une thèse en littérature camerounaise et un baccalauréat en éducation. Elle a, par ailleurs, enseigné le français pendant près de dix ans dans une école secondaire de Montréal avant d'entreprendre ses études en droit.

## Obtention de l'attestation de participation

**Obligations :** complétion du quiz avant la participation à l'atelier et la participation à l'atelier sont requises pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 7 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.



## DRT-U030

# Valeur, authenticité et validité des documents gouvernementaux : détecter les faux

## Contexte

Cette formation présente l'expertise judiciaire de documents ainsi que les principaux indices permettant de suspecter la présence d'un faux dans les dossiers courants des personnes enquêtrices. Celles-ci seront amenées à saisir la nature des analyses afin de déceler les fraudes potentielles, des indices de solutions et qu'elles puissent identifier les examens possibles. La formation traite également des procédures à suivre advenant la présence d'un document suspect et devrait permettre à l'enquêteur de développer de bons réflexes d'investigation quand des documents lui sont présentés.

## Clientèle cible

Le *Parcours de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise* s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ou à toute personne ayant une mission d'enquête.

## Préalables

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

## Durée de la formation

Activités préparatoires à distance : entre 2 et 3 heures

Activités en atelier : 3 ½ heures

## Objectif général

À la fin de cette formation, les participants, participantes seront en mesure de procéder à l'analyse comparative préliminaire des documents.

## Objectifs spécifiques et thématiques traitées

Objectifs spécifiques	Thématiques traitées
<b>Décrire en quoi consiste l'examen des documents</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Qu'est-ce qu'un document?</li><li>• Types de documents</li><li>• Connaissance de ses documents</li><li>• Documents d'identification</li><li>• Signatures et écrits manuscrits</li><li>• Documents officiels versus formulaires</li></ul>
<b>Reconnaître les indices de falsification, d'altération ou d'imitation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Types de fraudes documentaires</li><li>• Manipulation des documents frauduleux</li><li>• Exemples de cas</li></ul>



<b>Décrire en quoi consiste l'analyse comparative de documents et d'écrits manuscrits</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Techniques principales d'impression</li><li>• Reproduction, indices de faux par montage</li><li>• Contrefaçon d'un document</li><li>• Altération d'un document</li><li>• Éléments d'analyse des documents au niveau du substrat, du contenu et des caractéristiques de sécurité</li><li>• Éléments d'analyse des écrits manuscrits : caractéristiques générales, caractéristiques morphologiques, qualité de ligne</li></ul>
<b>Élaborer un dossier complet de demande en documents</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Documents originaux versus les copies</li><li>• Documents comparables quantitativement et qualitativement</li></ul>
<b>Reconnaître les principales caractéristiques de sécurité des documents officiels gouvernementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Caractéristiques de sécurité des documents officiels gouvernementaux</li><li>• Niveaux de sécurité</li></ul>
<b>Identifier les risques de biais</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Principaux biais</li><li>• Bonnes pratiques</li></ul>
<b>Discuter du développement de nouvelles possibilités d'analyse</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renseignements criminalistiques</li><li>• Signatures électroniques</li></ul>

## Stratégies pédagogiques

<b>Activités préparatoires à l'atelier (à distance)</b>	<b>Atelier en classe (présentiel ou synchrone)</b>	<b>Transfert des apprentissages (en organisation)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Exercices préparatoires</li><li>• Documents</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Courts exposés</li><li>• Exemples et contre-exemples</li><li>• Exercices pratiques</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>



## Formatrice



**Vickie Mercier**

Après un Baccalauréat en droit, le désir d'une formation plus scientifique m'a poussée vers le baccalauréat en biologie. C'est le hasard qui m'a finalement emmenée à présenter ma candidature au Laboratoire de Sciences judiciaires et de Médecine Légale du Québec, dans la section Documents. Après une formation spécialisée de trois ans, j'y ai trouvé un domaine passionnant réunissant mon amour de la justice, mon besoin de vérité objective et le plaisir de la résolution d'énigmes!

## Obtention de l'attestation de participation

**Obligations :** la participation à l'atelier est requise pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 6 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.

## **DRT-U034**

# **Arrêt Jarvis : Points de consensus, zones d'ombre et impacts sur le travail d'enquête**

## **Contexte**

Dans le cadre de cette formation, nous étudierons les impacts des principes posés par la Cour suprême du Canada dans l'arrêt *Jarvis* sur le travail des enquêteurs et enquêtrices. Plus précisément, il sera question de l'incidence de la nature de l'examen mené par l'enquêteur ou enquêtrice (administrative ou pénale) sur les pouvoirs dont il ou elle dispose, sur les droits constitutionnels de l'administré visé par l'examen et sur l'admissibilité de la preuve récoltée dans un éventuel procès pénal.

## **Clientèle cible**

Le *Parcours de formation des enquêteurs et enquêtrices de l'administration publique québécoise* s'adresse particulièrement aux employés de l'administration publique québécoise ou à toute personne ayant une mission d'enquête.

## **Préalables**

Afin d'en retirer tous les bénéfices attendus, il est suggéré de compter un minimum de six mois d'expérience dans des fonctions d'enquête pour s'inscrire aux formations.

## **Durée de la formation**

Activités préparatoires à distance : entre 3 et 4 heures

Activités en atelier : 3h ½ heures

## **Objectif général**

À la fin de cette formation, les participants et participantes seront en mesure d'identifier les zones de consensus et les zones d'ombre concernant l'application de l'arrêt *Jarvis* et d'évaluer les risques qu'elles posent pour la validité de leurs enquêtes.

## Objectifs spécifiques et thématiques traitées

Objectifs spécifiques	Thématiques traitées
Distinguer la nature de l'examen mené par l'enquêteur.trice et ses impacts juridiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nature de l'examen : Inspection, vérification et enquête administrative ou pénale</li> <li>• Impacts juridiques de la nature de l'examen</li> </ul>
Examiner les principes centraux posés par la Cour suprême dans l'arrêt <i>Jarvis</i> et leur impact sur le travail d'enquête	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt <i>Jarvis</i> : faits, questions à trancher et réponses fournies</li> <li>• Pouvoirs d'inspection et de vérification et enquête pénale</li> <li>• Admissibilité de la preuve récoltée</li> </ul>
Déterminer le moment où l'examen de l'enquêteur.trice bascule dans le domaine pénal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Critères posés dans l'arrêt <i>Jarvis</i> (le franchissement du Rubicon)</li> <li>• Précisions fournies par la jurisprudence subséquente</li> </ul>
Reconnaître les points de controverse concernant l'impact de l'arrêt <i>Jarvis</i> sur le travail d'enquête	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Séparation des fonctions administratives et pénales au sein de l'organisme</li> <li>• Impact de la nature pénale de l'examen sur l'utilisation des pouvoirs d'enquête</li> <li>• Droits constitutionnels en jeu</li> </ul>
Évaluer les implications de l'arrêt <i>Jarvis</i> sur la collaboration entre ministères et organismes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principes issus de la jurisprudence récente</li> <li>• Impact sur la collaboration entre ministères et organismes</li> </ul>
Discuter de l'impact de l'arrêt <i>Jarvis</i> sur la gestion des risques par les enquêteurs.trices dans leur travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'arrêt <i>Jarvis</i> et précisions souhaitables</li> <li>• Principales zones d'ombre demeurant au sujet de la portée de l'arrêt <i>Jarvis</i></li> <li>• Impacts sur la gestion des risques dans le travail d'enquête</li> </ul>
Consolider la compréhension des contenus à l'étude	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résumé des principaux points à retenir</li> </ul>

## Stratégies pédagogiques

Activités préparatoires à l'atelier (à distance)	Atelier en classe (présentiel ou synchrone)	Transfert des apprentissages (en organisation)
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation d'extraits d'un panel de discussion réunissant des expert.e.s sur la question</li><li>• Présentations vidéos</li><li>• Exercices et réflexions préparatoires à l'atelier</li><li>• Questionnaire</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mises en situation animées par les panélistes</li><li>• Exercices</li><li>• Partage de pratiques</li><li>• Discussions en équipe</li><li>• Plénières</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pistes de transfert</li><li>• Ressources - Pour aller plus loin</li></ul>

## Formateur Vincent Anglehart



Doctorant en droit à l'Université Laval. Ses travaux de thèse, dirigés par les professeurs Alexandre Stylios (Université Laval) et Guillaume Beaussonie (Université Toulouse 1 Capitole, France), portent sur l'interaction entre les pouvoirs d'enquête de l'État et la protection des citoyens contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives. Dans ce contexte, il s'intéresse notamment, dans une perspective de droit comparé, aux pouvoirs de vérification et d'enquête des organismes étatiques.

Monsieur Anglehart est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université Laval et d'un master 2 en droit pénal et sciences criminelles de l'Université Toulouse 1 Capitole, en France. Dans le cadre de ses études de deuxième cycle, il s'est intéressé à l'importance de la culpabilité morale en droit pénal canadien et français. Il est également membre du Barreau du Québec depuis 2019.



## Obtention de l'attestation de participation

**Obligations :** complétion du quiz avant la participation à l'atelier et la participation à l'atelier sont requises pour l'obtention de l'attestation de participation.

La durée de cette formation est de 7 heures.

## Questionnaire d'appréciation

Le Service du développement professionnel (SDP) et la Faculté de droit sont soucieux d'offrir des programmes de qualité à sa clientèle. Pour y arriver, les participants sont invités à compléter un questionnaire d'appréciation de la formation. Ces informations recueillies permettent d'améliorer en continu les formations au niveau des contenus et de la pédagogie.

Lise Girard

 *Lise Girard*

Présidente

2026-03-27